

09.06.2016 – 14:36 Uhr

...et c'est la formation professionnelle qui en fait les frais !

Bern (ots) -

Le Conseil national a adopté aujourd'hui le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Il a aussi dès lors fixé le crédit-cadre pour la formation professionnelle pour les quatre prochaines années. Pour Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, sa décision affaiblit la formation professionnelle.

La formation est l'un des atouts de la Suisse, en particulier la formation professionnelle. Et il est nécessaire d'investir pour maintenir cet atout. Au cours de longues discussions, on a formulé les buts de développement nécessaires dans le domaine de la formation pour les quatre prochaines années et défini les moyens nécessaires à cet effet. Le Conseil national a rejeté maintenant les propositions de la majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSES-N) et accepté les propositions de la majorité de la commission financière et du Conseil fédéral. Le Conseil national a ainsi créé une contradiction entre les buts et les moyens, ce qui affectera directement de manière négative la formation professionnelle de base. « Les partis de l'économie au Conseil national ont opté pour la médiocrité dans la formation », affirme Bruno Weber-Gobet, responsable du dossier de la politique de formation à Travail.Suisse. « Nos jeunes-gens, les entreprises et aussi les travailleurs (plus âgés) ont pourtant besoin d'un système de formation de pointe pour pouvoir rester concurrentiel au niveau international ! ».

Contact:

Bruno Weber-Gobet, responsable du dossier de politique de formation,
Tél. 031 370 21 11 ou 079 348 71 67, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100789246> abgerufen werden.